

Codes déchets amiantés selon la nomenclature européenne

Codes déchets amiantés

- 06 13 04*: Déchets provenant de la transformation de l'amiante
- 16 01 11*: Patins de freins contenant de l'amiante
- 16 02 12*: Équipements mis au rebut contenant de l'amiante libre
- 17 06 01*: Matériaux d'isolation contenant de l'amiante
- 17 06 05*: Matériaux de construction contenant de l'amiante

Autres codes déchets pouvant contenir de l'amiante

- 15 02 02*: Absorbants, matériaux filtrants (y compris filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

- 17 06 03*: Autres matériaux d'isolation à base de ou contenant des substances dangereuses

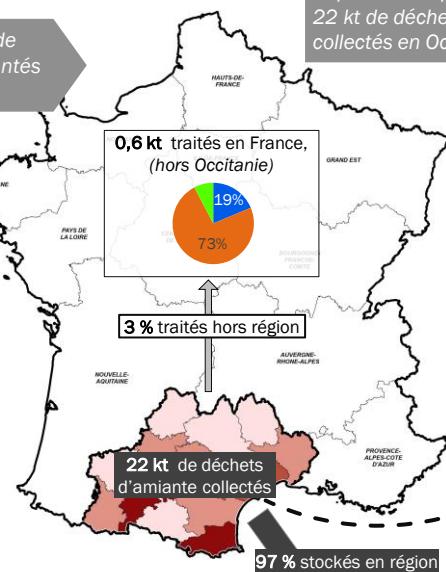
22 kt de déchets amiantés collectés en Occitanie en 2023

Destinations et répartition des types de traitement des 22 kt de déchets amiantés collectés en Occitanie en 2023

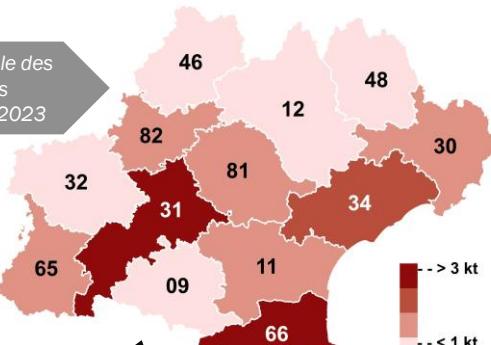
Légende (graphique)

- Stockage en ISDD
- Vitrification
- Stockage en ISDND ou ISDI*

* Site détenant une autorisation spécifique



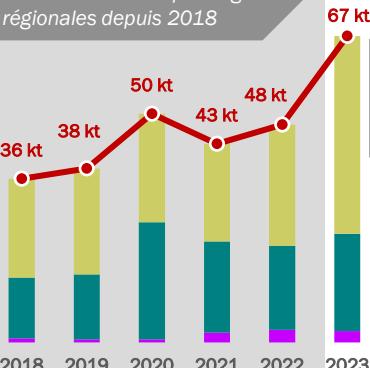
Répartition départementale des 22 kt de déchets amiantés collectés en Occitanie en 2023



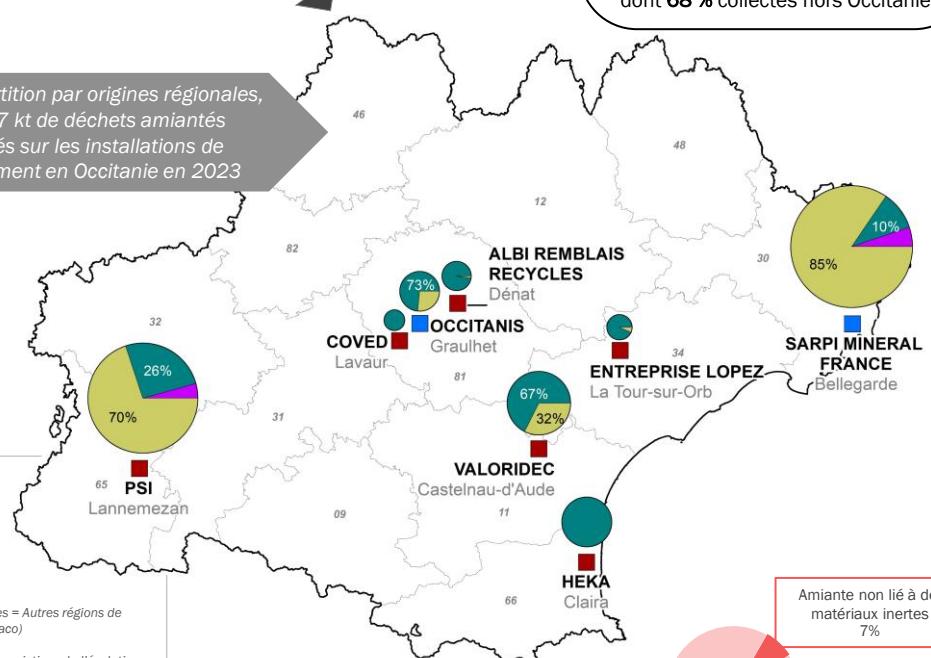
67 kt de déchets amiantés traités en Occitanie 2023

Données d'historique :

Evolution des déchets d'amiante stockés par origines régionales depuis 2018



Répartition par origines régionales, des 67 kt de déchets amiante stockés sur les installations de traitement en Occitanie en 2023



Nature des 67 kt de déchets amiante traités en Occitanie en 2023

[Autres origines = Autres régions de France et Monaco]

A noter que les variations de l'évolution des flux d'amiante stockés peuvent-être corrélées à ces facteurs : une meilleure élimination de l'amiante car mieux identifié et orienté vers la filière de traitement ou également, des chantiers de dépollution ou déconstruction en cours sur le territoire

Pour contacter les installations, se reporter à la plaquette amiante sur le site internet de l'ORDECO

Sources : GEREP déchets dangereux 2018-2023, sans validation avec les exploitants